

REPUBLIQUE DU MALI



DECLARATION NATIONALE DU MALI

Par Mme Assétou Founé SAMAKE MIGAN,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Chef de la délégation à la 39^{ème} Conférence générale de l'UNESCO
(Paris, 3 novembre 2017)

Madame la Présidente de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Directrice générale de l'UNESCO,

Mesdames, messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames, messieurs,

Il me plaît, et c'est un honneur pour moi, de prendre la parole devant autant d'éminentes personnalités réunies pour partager les nobles idéaux de l'UNESCO, une Organisation qui a aujourd'hui une très grande visibilité dans mon pays, le Mali.

Permettez-moi, honorables délégués, de commencer par adresser mes félicitations à la présidente de la Conférence générale pour le choix porté sur sa personne pour conduire les travaux de la 39^{ème} session.

Permettez-moi ensuite, d'adresser un hommage mérité à madame la Directrice générale pour le travail remarquable qu'elle a accompli tout au long de ses deux mandats à la tête de l'UNESCO.

En ce qui nous concerne, je puis vous dire sans risque de me tromper que ses visites au Mali et les multiples actions qu'elle a initié pour la protection, la sauvegarde et la restauration des biens culturels, ainsi que la réhabilitation des infrastructures scolaires ont changé le regard de beaucoup de Maliens sur l'UNESCO.

Aujourd'hui, les Maliens perçoivent l'UNESCO comme l'une des Organisations qui lui ont témoigné le plus de solidarité durant la grave crise que notre pays a connu.

Ainsi que le Président de la République du Mali, S.E.M Ibrahim Boubacar KEITA l'a rappelé dans son intervention, le gouvernement et le peuple malien vous sont

reconnaisants pour tous les efforts que l'UNESCO, sous votre leadership, a consentis dans différents domaines pour accompagner le Mali.

Le gouvernement du Mali est déterminé à poursuivre sa fructueuse coopération avec elle et, enfin, je voudrais profiter de cette tribune pour saluer et remercier la communauté internationale pour le travail remarquable qu'elle réalise dans notre pays pour la paix et la cohésion sociale.

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de saluer les efforts accomplis par le président du Conseil exécutif depuis la dernière Conférence générale pour l'orientation et le suivi des actions de l'UNESCO, dans ses domaines de compétence, en vue de l'atteinte de ses objectifs.

Madame la Présidente,

Mesdames, messieurs les délégués,

Notre pays travaille assidûment à la mise en route de toutes les infrastructures socio-éducatives après la crise de 2012, et je puis vous assurer que beaucoup d'efforts ont été faits dans ce sens.

Cela m'amène à parler du mandat de l'UNESCO qui plus que jamais nous paraît très pertinent eu égard aux nombreux problèmes auxquels notre monde fait face.

Dans un contexte marqué par la violence de plus en plus accrue, nous avons l'obligation de nous inscrire dans une dynamique de recherche, de construction et de consolidation de la paix à travers l'éducation, la science, la culture et la communication.

Depuis l'historique conférence de Yamoussoukro, l'UNESCO s'est attelée à promouvoir dans le monde entier la culture de la paix. Dans ce cadre, la dernière Conférence générale a donné mandat à la Directrice générale d'appuyer le

processus de paix au Mali en plus de son implication dans la reconstruction du patrimoine culturel. Un Programme national de culture de la paix a été adopté en juin 2016 ; la réunion des bailleurs de fonds pour son financement se tiendra incessamment.

La création récente à Bamako de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix tout comme les autres Chaires déjà opérationnelles concurrencent toutes à l'objectif de construction et de consolidation de la paix.

Le Mali est un vieux pays de médiation et de dialogue social ; il est disposé à partager sa longue et riche expérience historique avec celles des autres pays de la communauté internationale. C'est le sens de notre présence au Forum de Bakou et à toutes ces rencontres importantes dans le monde sous l'égide de l'UNESCO ou d'autres partenaires.

La paix se construit aussi en investissant dans le développement et dans le bien-être social de la population. A cet égard, nous apprécions à leur juste valeur les actions de l'UNESCO en faveur des femmes, des jeunes et des populations les plus démunies dont :

- l'atelier sur la scolarisation des filles dans les régions du nord ;
- la 4^{ème} rencontre statutaire du réseau des écoles associées de l'UNESCO;
- l'accompagnement de notre pays dans l'élaboration du document de politique nationale de la science, de la technologie et de l'innovation assorti d'un plan d'actions ;
- l'atelier sur l'état des lieux des instruments de Politique de la Science, de la technologie et de l'innovation et leur utilisation au Mali etc.

Mesdames et messieurs,

Le Mali reste attentif au débat sur la gouvernance conduit par Monsieur Stanley Mutumba Simataa que nous saluons vivement, dans le cadre du groupe à

composition non limitée. Après 72 ans d'existence marquée par des changements majeurs dans le monde, il reste que notre Organisation commune doit s'adapter aux réalités et priorités actuelles. La situation financière difficile qu'elle traverse doit trouver son salut dans l'engagement ferme des Etats à trouver les mécanismes nécessaires pour apporter tout leur soutien aux programmes et projets phares qui ont montré toute leur importance.

Madame la Présidente,

Mesdames, messieurs les délégués,

Au niveau de l'Education, le Mali apprécie le projet sur « le renforcement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur » en vue d'appliquer la Convention d'Addis-Abeba et félicite la Chine pour son engagement dans ce processus. Le Mali a créé lors du Conseil des ministres du 2 août dernier, l'Agence malienne d'Assurance-qualité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'Agenda 2030 reste une priorité de la coopération entre le Mali et l'UNESCO. Un nouveau plan sectoriel est développé par des stratégies adaptées au système éducatif malien, en se fondant sur l'ODD4. Il est centré autour du dialogue sectoriel et s'intégrera dans le processus d'accompagnement des différentes étapes de l'élaboration du PRODEC2. Il s'agit essentiellement de l'analyse du secteur, la définition des priorités et des choix politiques. Il se fondera également sur les mécanismes existants au sein du cadre partenarial et les commissions thématiques sur la gestion, la qualité, la question enseignante et l'emploi et la formation professionnelle. Dans ce cadre, le projet pilote de renforcement des capacités pour l'éducation (CapED) et le projet KOICA sur financement du Japon sont des leviers majeurs de cette nouvelle orientation des objectifs de l'éducation dans le cadre de l'ODD4.

Mesdames et messieurs

Dans le domaine des sciences exactes et naturelles, le Mali attache un grand intérêt aux réserves de biosphères transfrontalières et à la mise en œuvre des politiques sur la science, la technologie et l'innovation. La réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé inscrite au réseau MAB, présente des avantages importants pour l'écosystème et nécessite un soutien accru des partenaires pour conserver toutes ces qualités.

Le Mali travaille d'arrache-pied pour renforcer les réserves transfrontalières dont la réserve de biodiversité des éléphants du Gourma qui à juste titre vient d'être inscrite sur la Liste indicative. Il en est de même de la Réserve de biodiversité du Parc du Bafing Makana inscrite en 2016.

Nous portons également beaucoup d'intérêt au renforcement des sciences fondamentales par la formation des enseignants-chercheurs au fonctionnement des laboratoires.

Dans le domaine des Sciences sociales et humaines, le Mali se réjouit des résultats probants de la Conférence mondiale des Humanités dont la conférence préparatoire africaine s'est tenue à Bamako. La grande mobilisation des universitaires, des experts, des décideurs à cette rencontre est un signe de la prise de conscience de l'importance des Humanités à une période de l'humanité marquée par la confrontation et la négation de l'être humain par l'extrémisme violent. Nous soutenons vivement la création d'un Forum africain des humanités pour créer un cadre permanent d'échange sur ces questions essentielles de la vie.

Mesdames et messieurs,

Au titre de la Culture, notre pays encourage très fortement l'utilisation de la culture dans la prévention de toutes les violences et tous les conflits armés. Fort de l'expérience de cette fabuleuse résilience des populations, le Mali encourage à

la mise en œuvre effective de la Stratégie visant à renforcer l'action de l'UNESCO en matière de protection de la culture en cas de conflit armé. Comme l'a dit le président SEM Ibrahim Boubacar Keïta, si le Mali a pu réussir la reconstruction de son patrimoine, c'est en grande partie grâce à la solidarité internationale. C'est par cette même solidarité que nous avons pu réussir l'historique procès d'Al-Faqhi par la Cour pénale internationale.

Après la reconstruction du patrimoine culturel de Tombouctou, Gao et Djenné, force est de constater que beaucoup restent à faire. La vie des populations est intimement liée au tourisme basé bien évidemment sur le patrimoine culturel. On n'aura accompli la tâche définitivement que lorsque les artisans, les guides touristiques, les festivaliers auront pris possession des réalisations faites et que l'activité socio-économique et culturelle reprenne à Tombouctou, Gao, Djenné et Bandiagara. C'est le sens de la Phase 2 du programme de reconstruction pour laquelle nous appelons encore à la solidarité internationale.

Aussi, le Mali est-il fortement intéressé par l'appui de l'UNESCO en vue de l'élaboration d'un statut juridique protégeant et mettant en valeur les manuscrits anciens.

L'Histoire générale de l'Afrique demeure un programme qui retient toute l'attention du Mali ; d'où la signature par les artistes maliens de la Déclaration d'engagement de la Coalition. Elle précède des initiatives que le Mali compte prendre pour donner à ce programme capital la vitalité requise.

Mesdames et messieurs,

Nous appuyons, en outre dans le domaine de la Culture, la lutte contre le piratage des œuvres artistiques et littéraires.

Enfin, s'agissant du programme sur l'information et la communication, nous avons inscrit dans nos priorités l'intensification de la formation des formateurs

dans les métiers de l'audiovisuel et des TIC, et dans la préservation des supports d'information.

Avant de terminer, je voudrais réaffirmer, Madame la Présidente, mesdames et messieurs, la reconnaissance encore du Mali envers l'UNESCO et sa volonté de raffermir sa coopération avec elle pour les nobles objectifs qu'elle poursuit en vue d'atteindre un monde de paix.

Je vous remercie